



Gestion des filières du commerce électronique et de l'envoi par voie postale ou par des services de livraison rapide

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-NEUVIÈME SESSION

ÉLÉMENT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU CADRE STRATÉGIQUE PORTANT SUR LA GESTION DES FILIÈRES DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET DE L'ENVOI PAR VOIE POSTALE OU PAR DES SERVICES DE LIVRAISON RAPIDE

POINT 12.3 DE L'ORDRE DU JOUR

(Document établi par le secrétariat de la CIPV)

1. Gouvernance et aspects financiers

- [1] La gestion des filières du commerce électronique et de l'envoi par voie postale ou par des services de livraison rapide est l'un des huit éléments du Programme de développement figurant dans le Cadre stratégique de la Convention pour la protection des végétaux (CIPV) pour 2020-2030. Les travaux sur le commerce électronique sont menés sous la supervision du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités (ci-après «le Comité»), avec la contribution du Comité des normes (CN), et sont coordonnés par l'Unité de la facilitation et de la mise en œuvre (UFM). En 2021, une équipe¹ a été mise sur pied au sein du Comité afin d'orienter les travaux sur le commerce électronique.
- [2] Le présent document fait le point sur les activités liées à l'élément du Programme de développement consacré au commerce électronique qui ont été réalisées en 2024.
- [3] Les activités sur le commerce électronique ont été menées à bien grâce aux contributions financières et en nature du Canada. Des remerciements sincères sont adressés au Canada pour l'aide prêtée en faveur des activités liées à l'élément du Programme de développement consacré au commerce électronique.

2. Vidéo et guide sur le commerce électronique

- [4] L'infographie vidéo sur le commerce électronique, intitulée *Managing the Pest Risk posed by E-commerce* (Gérer le risque phytosanitaire posé par le commerce électronique), a été mise en ligne en janvier 2024. Elle montre qu'il est important que les organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV), les douanes, les plateformes de commerce électronique, les services postaux et de livraison rapide, les acheteurs et les vendeurs œuvrent ensemble à la gestion des risques phytosanitaires associés au commerce électronique. Au 3 décembre 2024, cette infographie avait été vue 1 400 fois.
- [5] Le document *E-commerce – A guide to managing the pest risk posed by goods ordered online and distributed through postal and courier pathways* (Commerce électronique – Guide sur la gestion du risque phytosanitaire posé par les marchandises commandées en ligne et expédiées par voie postale ou par des services de livraison rapide) a été publié en octobre 2023. Avec près de 700 téléchargements la première année de sa publication, il s'agit d'un des guides de la CIPV les plus plébiscités.

¹ Liste des membres de l'équipe chargée du commerce électronique au sein du Comité:
<https://www.ippc.int/fr/publications/92398/>.

- [6] La version en espagnol du guide sur le commerce électronique a été publiée en novembre 2024, grâce au Comité de santé végétale du Cône Sud (COSAVE), qui l'a traduit à titre gracieux.

3. Manifestations de la CIPV

- [7] **Manifestation parallèle consacrée au commerce électronique:** Une manifestation parallèle consacrée au commerce électronique a été organisée en marge de la 18^e session de la CMP (2024), avec le soutien de l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes, du COSAVE et de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP). On comptait parmi les intervenants un représentant de l'Union postale universelle (UPU) et des délégués de cinq ONPV (Argentine, Canada, États-Unis d'Amérique, Nouvelle-Zélande et Royaume des Pays-Bas). L'enregistrement et les exposés sont disponibles sur le Portail phytosanitaire international (PPI)².
- [8] **Journée internationale de la santé des végétaux:** Le commerce électronique était un sujet important de la Journée internationale de la santé des végétaux 2024, dont le thème était «Santé des végétaux, commerce sans risque et technologies numériques». Lors d'une manifestation de haut niveau qui a eu lieu au siège de la FAO, le Directeur général, M. Qu Dongyu, a prononcé une allocution d'ouverture et une représentante de Poste Italiane a présenté un exposé sur le commerce électronique et la filière postale³. Une petite exposition installée dans l'atrium de la FAO montrait en quoi le commerce électronique jouait un rôle important en tant que filière pour des organismes nuisibles.

4. Manifestations externes

- [9] **Union postale universelle (UPU):** Le secrétariat de la CIPV continue de participer en qualité d'observateur aux réunions du groupe sur la sécurité postale de l'UPU et est membre de l'équipe d'experts chargée de l'atténuation des échanges de biens illicites. Il a présenté des exposés sur la santé des végétaux et le commerce électronique à ces deux groupes en 2024.
- [10] **Organisation mondiale des douanes (OMD):** Le secrétariat de la CIPV continue de participer en qualité d'observateur au groupe de travail sur le commerce électronique et au Comité technique permanent de l'OMD. Le chef d'équipe de l'Unité chargée de la facilitation et de la mise en œuvre (UFM) a assisté à la réunion du Comité technique permanent tenue en 2024 et a présenté un exposé soulignant l'importance de la collaboration en ce qui concerne le commerce électronique, ePhyto et les conteneurs maritimes⁴.
- [11] **Fédération internationale des semences (FIS):** Le secrétariat de la CIPV a été invité à participer à l'atelier de la FIS consacré au commerce électronique qui s'est tenu à Genève début novembre 2024 et y a présenté un exposé intitulé *Overview of E-commerce: Trends and Implications* (Panorama du commerce électronique: tendances et incidences).

5. Étude de l'Observatoire de la CIPV consacrée au commerce en ligne

- [12] Les membres de l'équipe chargée du commerce électronique au sein du Comité ont contribué à l'élaboration d'une enquête sur le commerce électronique et ont assisté à une réunion conjointe du sous-groupe chargé de l'Observatoire de la CIPV et du spécialiste des enquêtes qui avait été recruté pour mettre au point l'enquête. Les membres de l'équipe du Comité ont eu la possibilité d'examiner les

² Enregistrement de la manifestation parallèle sur le commerce électronique et exposés: <https://www.ippc.int/fr/commission/cpm/cpm-sessions/cpm-18/cpm-18-side-sessions-and-side-meetings/cpm-18-side-session-on-e-commerce/>.

³ Journée internationale de la santé des végétaux 2024: <https://www.ippc.int/fr/news/director-general-sets-out-several-reasons-for-enhanced-and-coordinated-work-to-protect-plant-health-at-international-day-of-plant-health-idph-event/>.

⁴ Table ronde l'OMD: <https://www.ippc.int/fr/news/strengthening-global-partnerships-ippc-participates-in-world-customs-organization-round-table/>.

questions et de tester l'enquête avant son lancement. Ils ont également apporté leur concours à la relecture des versions de l'enquête en arabe et en espagnol.

- [13] Le déroulement de l'enquête sur le commerce électronique et les résultats préliminaires seront examinés au titre du point 12 de l'ordre du jour.

6. Prospectus d'investissement

- [14] Le prospectus d'investissement est un des éléments du plan global de mise en œuvre du Cadre stratégique. Il a pour objectif de faire connaître le plan de mise en œuvre et de favoriser la mobilisation de ressources.
- [15] Le Bureau de la CMP, à sa réunion de juin 2024, s'est penché sur les progrès accomplis en ce qui concerne le commerce électronique et a fait remarquer que le prospectus sur le commerce électronique comprenait des informations qui n'étaient plus d'actualité (CPM 2024/13_01). Les membres du Bureau sont convenus qu'il fallait que l'équipe du Comité chargée du commerce électronique révise le prospectus et le présente au Bureau de la CMP pour approbation par voie électronique une fois la nouvelle version mise au point.
- [16] Lors de sa réunion de novembre 2024, le Comité a considéré que la plupart des activités concernant cet élément du Programme de développement figurant dans le plan de travail avait été menées à bien ou étaient en bonne voie. Il a recommandé d'attendre que les résultats de l'étude sur le commerce électronique soit disponibles avant de terminer le prospectus, afin que les recommandations découlant de l'étude puissent être prises en compte et présentées à la CMP.

Recommandations

- [17] La CMP est invitée à:
- 1) *prendre note* des informations communiquées concernant l'élément du Programme de développement de la CIPV consacré au commerce électronique;
 - 2) *remercier* le Canada pour sa contribution en nature et son soutien financier en faveur de l'élément du Programme de développement de la CIPV consacré au commerce électronique.